



## Procès-verbal de la réunion du 24 février 2018

Présents : messieurs A. Welvaarts, M Verlinden, G Vervaeke, P.Flament et JP.Delchef.

Excusé ; monsieur L.Lopez

### 1 . Nomination de mr G. Vervaeke en qualité de membre du conseil d'administration de Prombas

En application des statuts de la Fondation Prombas qui précisent que « *la moitié des administrateurs sont nommés par le conseil d'administration de Basket Vlaanderen* » et vu qu'il convient de pourvoir au remplacement de Mr Patrick Deleye, Mr. Guy Vervaeke est nommé administrateur de la Fondation Prombas sur proposition du conseil d'administration de Basket Vlaanderen.

### 2 . Désignation de mr G. Vervaeke en président du département compétition de Prombas

Mr Guy Vervaeke est désigné, à l'unanimité, président du département compétition de Prombas. Le secrétaire transmettra l'information aux clubs évoluant dans les compétitions nationales. Il profitera de l'occasion pour rappeler l'organigramme de Prombas.

### 3. Comptes annuels

Sur proposition de mr Adri Welvaarts, le comptable de Basket Vlaanderen se rendra au siège social de Prombas pour établir la balance des mouvements financiers entre les différentes entités et finaliser les comptes annuels en compagnie de mr Delchef et du comptable de l'AWBB..

### 4. Dossier Boyd (Basket Namur Capitale) et la procédure devant la CBAS

Mr JP Delchef donne les explications sur l'état d'avancement du dossier :

- La requête d'arbitrage a été envoyée par Basket Namur Capitale (BNC) le 22 février 2018 ;
- Les conclusions de Prombas ont été rédigées sur la base du dossier composé par le secrétaire de Prombas et déposées par le défenseur le 23 février 2018 ;
- Des conclusions complémentaires peuvent être rédigées par BNC pour le 26 février 2018 ;

- Des conclusions complémentaires peuvent être rédigées par Prombas pour le 27 février 2018 18h00;
- L'audience est prévue le 28 février 2018 à 18h00 au siège du COIB.

Mr. Delchef a sollicité une décision le jour même de l'audience, étant entendu que la motivation sera rédigée ultérieurement et ce afin de pouvoir garantir le déroulement de la seconde journée de championnat le week-end des 3 et 4 mars.

### **5. Calendrier des rencontres du second tour**

Suite au dossier BNC – Prombas, la première journée du second tour a été remise. Sur la base des éléments de procédure repris ci-dessus, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de maintenir le calendrier des rencontres tel qu'il avait été initialement établi. En d'autres termes, seule la 1ere journée du second tour est remise.

Le conseil d'administration décide de la fixer au mercredi 21 mars 2018 étant entendu que les clubs peuvent s'accorder pour disputer la rencontre avant cette date, à l'exception du week-end de finales de Coupe (les 17 et 18 mars).

### **6. Compétition nationale 2018-2019**

6.1. Suite à la résiliation de la convention AWBB-VBL relative à l'organisation des compétitions nationales, Mr Welvaarts pose la question de savoir si l'AWBB est prête à s'engager dans l'organisation desdites compétitions pour la saison 2018-2019. Mr Delchef répond, au nom de l'AWBB, par l'affirmative mais réserve sa réponse quant à savoir dans quelle structure l'organisation de ces compétitions trouvera sa place.

6.2. Relayant une demande du NDR, Mr P.Flament propose que la compétition en TDM1 en TDM2 débute le week-end des 8 et 9 septembre 2018. Le conseil d'administration marque, à l'unanimité, son accord sur la demande.

6.3. Mr Delchef demande qu'une réunion « calendrier », rassemblant les responsables des compétitions nationales et régionales ait lieu le plus rapidement possible. Mr Vervaeke y répond favorablement.

### **7. Report d'un match de TDM1 suite à la sélection de 2 joueurs en équipe nationale.**

Au vu des éléments du dossier, (communication aux clubs, date de la communication), le conseil d'administration confirme, à l'unanimité, le refus du report de la rencontre. Gent Hawks – Duva Gistel est maintenu à la date programmée dans le calendrier.

### **8. Dossier licences 2016-2017.**

Suite à diverses interventions de clubs, Mr Delchef demande que l'on leur transmette les résultats de l'examen de leur dossier par le réviseur d'entreprise. Mr Verlinden se charge de prendre contact avec le réviseur d'entreprise.

## **9. Divers**

Suite aux réunions avec les clubs de TDW1, TDM1 et TDM2 qui ont eu lieu ce samedi 24 février 2018, un échange de vues a lieu entre les membres du conseil d'administration.

MM Welvaarts et Vervaeke se chargent de rédiger le rapport des réunions.

Le groupe de travail « compétitions nationales » est chargé d'évaluer la situation.

Pour le conseil d'administration

Jean-Pierre Delchef, secrétaire